

France

Place du tourisme dans l'économie et perspectives de reprise

Le tourisme est un secteur d'activité d'importance majeure en France. Comme en témoigne la somme des dépenses liées au tourisme effectuées tant par des résidents français que par des non-résidents, ce secteur représentait environ 7.5 % du PIB en 2019. Il employait directement 1.5 million de personnes, soit 7.5 % de la population active nationale. Sous l'effet de la pandémie de COVID-19, le PIB du tourisme a chuté de 34 % pour s'établir à 114.5 milliards EUR, soit 5.3 % de l'économie en 2020. Même si l'emploi a été moins touché, pas moins de 155 764 emplois ont été perdus dont les trois quarts dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

En 2019, près de 91 millions de touristes étrangers se sont rendus en France et les recettes du tourisme international ont dépassé 56 milliards EUR, soit 21 % des exportations de services de la France. En 2020, la France a enregistré 41.7 millions d'arrivées, soit une chute de 54.2 % de la fréquentation, et une baisse de 49.7 % des recettes tirées des voyages internationaux. Un léger redémarrage a été observé en 2021, avec 48.4 millions de touristes étrangers.

Le marché intérieur a été déterminant pour le tourisme en 2020 puisqu'il n'a reculé que de 26.7 % pour s'établir à 152 millions de touristes. Logiquement, la part du tourisme interne dans les dépenses du tourisme est passée de 59.7 % en 2019 à 66.7 % en 2020. En 2021, le tourisme interne a regagné du terrain pour ressortir à 187.3 millions, soit seulement 9.8 % de moins qu'en 2019.

Gouvernance et financement du tourisme

Si jusqu'en 2022 la politique du tourisme relevait de la responsabilité du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, c'est désormais à ce dernier qu'elle incombe au premier chef. D'autres ministères sont associés au suivi des questions liées au tourisme, dont le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère des Sports, le ministère de la Culture et le ministère des Outre-mer.

La gouvernance publique du tourisme fait intervenir toutes les collectivités territoriales. Au niveau de la région, le conseil régional, avec l'appui du comité régional du tourisme, est chargé de coordonner les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristiques, y compris sur les marchés étrangers. Il assure le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives à l'activité touristique dans la région. Au niveau du département, le conseil départemental peut créer un comité départemental du tourisme dont la mission consiste à organiser l'offre touristique et à soutenir les acteurs de la filière. Les communes peuvent elles aussi formuler des politiques touristiques au niveau local.

Jusqu'en 2022, un Conseil interministériel du tourisme se réunissait régulièrement sous l'égide du Premier ministre, en présence de ministres concernés, d'élus et de professionnels du secteur afin de présenter la feuille de route du gouvernement en matière de tourisme sur de grands thèmes de discussion. Afin

d'améliorer la coordination de la gouvernance publique et privée du tourisme, le Conseil interministériel a créé en 2020 un Comité du tourisme qui favorise la concertation entre acteurs du secteur dans une optique de co-construction des politiques du tourisme entre professionnels (près de 300 membres) et autorités publiques. Pendant la crise liée au COVID-19, ce comité a permis d'attirer l'attention sur les inquiétudes des professionnels et d'améliorer les mesures de soutien en faveur du secteur.

L'effort global de l'État au titre du tourisme est évalué à 7.5 milliards EUR (en comptant les dépenses des différents ministères, y compris le ministère de la Culture). La dotation globale aux comités régionaux du tourisme est supérieure à 120 millions EUR et celle des comités départementaux du tourisme s'élève à 230 millions EUR.

France : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après la Direction générale des entreprises, 2022.

Programmes et politiques du tourisme

Après la crise liée à la pandémie de COVID-19, la France a renforcé les mesures de soutien à l'ensemble des secteurs d'activité et accordé une attention particulière au tourisme. Le gouvernement a ainsi mis en place un fonds de solidarité, des subventions destinées à couvrir les coûts fixes des entreprises, un dispositif d'activité partielle (une partie du salaire des employés étant prise en charge par l'État), et des prêts garantis par l'État. Ces mesures d'un montant total de 36 milliards EUR ont permis de préserver l'emploi et d'éviter la déperdition des savoirs et d'atouts touristiques reconnus de longue date.

Outre les mesures de soutien adoptées pour faire face à la crise, la France a annoncé un plan de relance du tourisme.

Dans un premier temps, en mai 2020, des mesures de relance destinées à soutenir l'investissement (pour un total de 1.3 milliard EUR) ont été mises en place, l'accent étant mis sur le secteur de l'hôtellerie – restauration, le tourisme d'affaires et l'événementiel (100 millions EUR). Certaines mesures avaient trait à la normalisation, avec, par exemple, la modernisation et le verdissement des classements des hébergements touristiques. Le plan fait une large place aux thématiques de la durabilité et des technologies numériques.

Les principales lignes d'action de la France s'articulent autour de la qualité et de la structuration de l'offre touristique, du soutien de l'État en faveur des investissements, de la formation et de l'emploi, de l'accompagnement dans la transformation numérique et la mutualisation des informations ; il s'agit également de favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre.

Dans un deuxième temps, en mai 2021, la France a lancé le plan « Avenir montagnes » qui a pour objectif de faire du tourisme de montagne un tourisme durable et résilient, en agissant sur trois axes prioritaires :

- Encourager la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles
- Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne
- Redynamiser l'immobilier de loisirs et enrayer la formation de « lits vides ».

Au total, Avenir montagnes représente un engagement de plus de 640 millions EUR de crédits publics, qui vont générer près de 1.8 milliard EUR d'investissement dans ces territoires. La France met en place le fonds Avenir montagnes, qui est doté de 331 millions EUR, dont 300 millions EUR (à parité entre l'État et six régions) pour le volet investissement et 31 millions EUR pour le volet ingénierie.

Enfin, le plan Destination France a été lancé fin 2021 pour redynamiser et transformer le secteur touristique. Ce plan pose les bases de la politique touristique de la France pour les dix prochaines années. Il mobilise près de 2 milliards EUR et se décline autour de plusieurs grands axes :

- Conquérir et reconquérir les talents (voir encadré) à travers une grande campagne de communication ciblant notamment les jeunes, visant à mettre en évidence la grande diversité des métiers du tourisme.
- Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre. Le soutien sera orienté vers les grands événements, les foires, salons, congrès à dimension internationale, particulièrement touchés par la crise sanitaire.
- Valoriser et développer les atouts touristiques français avec la création d'un fonds « Destination France ». Au sein de ce fonds, un volet de 51 millions EUR est consacré au soutien et au développement des atouts touristiques de l'Hexagone et un autre volet, de 55 millions EUR, à la valorisation et au renforcement d'une offre d'ingénierie touristique pour les territoires.
- Répondre aux enjeux de transformation du secteur en favorisant le tourisme durable, la réduction de l'empreinte écologique, l'investissement dans des infrastructures touristiques durables, la transformation numérique et en soutenant le développement et le rayonnement des start-ups du tourisme.
- Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché en renforçant les actions de communication auprès des touristes et des investisseurs.

Campagne visant à conquérir et reconquérir la main d'œuvre du tourisme en France

En septembre 2022, la France a lancé une grande campagne de communication intitulée *Conquérir et Reconquérir les Talents* pour relever le défi de la main d'œuvre du tourisme et renforcer l'attractivité du secteur après la pandémie. Cette campagne, qui est un volet majeur du plan Destination France, vise à développer et pérenniser les emplois et les compétences dans le secteur. Elle poursuit trois grands objectifs :

- Renforcer l'attractivité du secteur et mieux faire connaître la grande diversité des métiers du tourisme.
- Faciliter les recrutements, notamment dans les métiers en tension à l'approche des saisons touristiques, et dans la perspective des grands événements de 2023 et 2024 (coupe du monde de rugby et Jeux olympiques).
- Attirer les jeunes vers les formations donnant accès aux métiers du tourisme.

La campagne s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou souhaitant faire carrière dans le tourisme, ainsi qu'aux personnes en reconversion. Un dispositif de coordination est également prévu afin de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels locaux, y compris les écoles, les instituts de formation, les centres pour l'emploi, les régions, les fédérations professionnelles ainsi que les acteurs privés du secteur.

Dotée de 8 millions EUR, cette campagne de communication française est d'une ampleur inédite. Elle se déclinera sous forme de trois spots diffusés sur la plupart des chaînes de TV et sur les canaux numériques (réseaux sociaux, YouTube, etc.), et panneaux d'affichage numériques dans les zones très fréquentées. Les actions de promotion et de soutien se poursuivront pour répondre aux besoins récurrents de main d'œuvre touristique en 2022-23.

Profil statistique

France : Tourisme interne, récepteur et émetteur

	2017	2018	2019	2020	2021
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne	276 537	268 152	299 315	212 547	252 240
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	191 636	189 755	207 624	152 119	187 321
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	84 901	78 397	91 691	60 428	64 919
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	895 659	897 591	921 767	768 138	865 396
Hôtels et établissements assimilés	..	..	306 077	235 128	277 539
Autres établissements collectifs	..	..	87 991	64 311	77 925
Hébergements privés	..	..	527 698	468 699	509 932
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales	207 274	211 998	217 877	117 109	141 297
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	86 758	89 322	90 914	41 684	48 395
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	120 516	122 676	126 963	75 424	92 902
Principaux marchés					
Belgique	10 448	10 507	11 854	7 203	8 314
Allemagne	12 256	12 272	13 606	6 447	7 515
Suisse	7 013	6 772	6 506	3 657	4 750
Espagne	6 753	6 734	6 730	3 242	4 735
Pays-Bas	4 307	4 730	5 599	3 799	3 935
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	582 100	596 784	619 887	298 289	375 456
Hôtels et établissements assimilés	..	..	..	..	..
Autres établissements collectifs	..	..	..	..	..
Hébergements privés	..	..	..	..	..
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux	44 265	48 069	52 542	20 803	21 366
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	29 055	30 509	38 301	11 461	13 108
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	15 209	17 560	14 241	9 342	8 258
Principales destinations					
Espagne	4 429	4 526	6 175	1 652	2 990
Italie	3 192	3 311	3 847	1 149	1 556
Belgique	1 660	1 727	2 012	998	931
Portugal	1 555	1 627	1 906	642	876
Allemagne	1 372	1 472	1 509	532	686
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS EUR					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	59 612	61 555	63 304	31 444	..
Recettes liées aux voyages internationaux	52 097	55 490	56 730	28 510	..
Recettes liées au transport international de passagers	7 515	6 065	6 574	2 934	..
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	47 443	50 164	53 405	27 367	..
Dépenses liées aux voyages internationaux	38 949	41 978	45 148	24 319	..
Dépenses liées au transport international de passagers	8 494	8 186	8 257	3 048	..

.. Non disponible | Rupture de série

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://stat.link/2np4d6>

France : Entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements ¹	Nombres de personnes employées ²				
	2020	2017	2018	2019	2020	2021
Total	..	1 361 019	1 382 831	1 495 842	1 340 078 p	..
Industries touristiques	333 350 p	1 344 350	1 367 134	1 495 842	1 340 078 p	..
Service d'hébergement pour les visiteurs	55 287 p	214 866	216 623	233 270	194 278 p	..
Hôtels et établissements assimilés	20 671 p	173 445	176 046	178 728	147 310 p	..
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	200 397 p	691 794	710 313	860 291	782 305 p	..
Transport de voyageurs	3 902 p	271 747	274 683	200 638	183 894 p	..
Transport aérien de voyageurs	632 p	60 867	60 809	61 189	57 439 p	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	13 p	165 708	167 493	94 533	84 476 p	..
Transport routier de voyageurs	2 229 p	35 461	36 202	34 208	31 386 p	..
Transport par eau de voyageurs	1 028 p	9 711	10 179	10 708	10 593 p	..
Services liés au transport de voyageurs	.. p	..	..	..	..	..
Location d'équipement de transport	4 541 p	14 197	14 518	14 408	12 970 p	..
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	9 361 p	45 210	45 549	46 101	39 563 p	..
Industrie des activités culturelles	908 p	12 904	13 000	14 371	13 342 p	..
Industrie des activités sportives et de loisirs	58 954 p	93 632	92 448	126 763	113 726 p	..
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries	..	16 669	15 697	..	..	..

.. Non disponible ; p Donnée provisoire ; | Rupture de série

1. Les données se réfèrent au nombre d'entreprises.

2. Les données se réfèrent au nombre d'employés.

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://stat.link/7df45g>

France : Consommation du tourisme intérieur

Millions EUR

	2020		
	Dépenses du tourisme interne	Dépenses du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total	..	..	114 500
Produits de consommation	62 100	31 000	107 200
Produits caractéristiques du tourisme	38 400	22 900	82 700
Service d'hébergement pour les visiteurs	12 100	10 500	44 000
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	7 100	3 700	10 800
Transport de voyageurs	12 700	6 200	18 900
Transport aérien de voyageurs	3 400	2 800	6 200
Transport par chemin de fer de voyageurs	3 600	600	4 200
Transport routier de voyageurs	900	800	1 700
Transport par eau de voyageurs	300	200	500
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..
Location d'équipement de transport	3 900	1 500	5 400
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	2 900	300	3 200
Industrie des activités culturelles	500	700	1 200
Industrie des activités sportives et de loisirs	3 100	1 500	4 600
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..
Autres produits de consommation	23 700	8 100	31 800
Produits rattachés au tourisme	..	..	..
Produits de consommation non liés au tourisme	..	..	..
Produits autres que les produits de consommation	5 900	1 400	7 300

.. Non disponible

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://stat.link/qy1uzc>



Extrait de :

OECD Tourism Trends and Policies 2022

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/a8dd3019-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « France », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2022*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/08afde31-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.